



L'accueil en question : les localités urbaines et rurales face aux migrations (Localacc)

Projet financé par l'Institut Convergences Migrations

Working Paper n° 8

Les réseaux locaux de l' accueil. Trajectoires et capital réticulaire des soutiens de la cause des personnes exilées

Mai 2023

Rafik Arfaoui, Soazig Dollet, Anouk Flamant, Aude
Claire Fourot et Christine Lelevrier

Citer cet article : Arfaoui R., Dollet S., Flamant A., Fourot A-C. et Lelevrier C., « Les réseaux locaux de l'accueil. Trajectoires et capital réticulaire des soutiens de la cause des personnes exilées », Localacc Working Papers series, n°8, Institut Convergences Migrations, Mai 2023, <https://www.icmigrations.cnrs.fr/recherche/les-projets/localacc-working-papers/>.

L'engagement pour la cause des personnes exilées : une approche par les trajectoires et les réseaux locaux des personnes soutien

Résumé : Notre recherche s'intéresse aux pratiques locales d'accueil par de jeunes retraités, jusqu'alors néophytes, installés dans des grandes villes, des villes petites ou moyennes, mais aussi en milieu rural. Leurs trajectoires présentent certaines similarités, du fait de leur métier, leur investissement associatif ou syndical, mais aussi de la temporalité de cet engagement : il intervient en effet après 2015 et la "crise de l'accueil" en Europe. Ce working paper met en exergue le rôle joué par le capital réticulaire, compris comme la mobilisation et la création de ressources liées aux réseaux professionnels, amicaux, politiques, résidentiels ou familiaux, pour soutenir les personnes exilées. Il donne à voir des formes locales d'engagement plurielles et complémentaires, à même de s'adapter à l'hétérogénéité du vécu des personnes exilées. Cependant, la pérennité de cet engagement et l'institutionnalisation de ces formes d'accueil demeurent très incertaines, étant donné l'âge des personnes soutien, la volatilité d'un capital réticulaire qui se construit de manière relativement autonome par rapport aux associations, et les fragilités propres à certains territoires.

Introduction

La « crise de l'accueil » de 2015 en France, et plus largement en Europe, a rendu central et visible le rôle des acteurs locaux (municipalités, bénévoles, collectifs de militants, etc.) dans la gouvernance de l'immigration et de l'asile. Cette évolution s'inscrit dans un triple mouvement : un agenda politique national qui piège la question de l'accueil dans un débat quasi exclusivement sécuritariste ; la renégociation des relations et des responsabilités entre l'État et les collectivités locales ; et enfin, la délégation de compétences étatiques à des acteurs non-gouvernementaux. Dans ce contexte, la mise en œuvre des politiques nationales d'accueil a eu tendance à se régionaliser, favorisant la poursuite de la dispersion des personnes en demande d'asile sur l'ensemble du territoire français¹. Ainsi, des villes petites et moyennes, voire des communes rurales, jusque-là peu concernées pour certaines par l'immigration, sont devenues des lieux clés des dispositifs de prise en charge (Gardesse et Lelévrier, 2021a ; Flamant et al., 2022 ; Chavanon, 2022). L'accentuation de cette logique de répartition a suscité en certains endroits des réactions hostiles et des mobilisations anti-migrants, mais elle a aussi eu

¹ Bien que les politiques de dispersion aient pour origine l'institutionnalisation de l'asile au début des années 1970.

comme conséquence la création de nouvelles solidarités au sein de ces territoires. Ces soutiens² se sont tous investis auprès des personnes exilées, en facilitant leur accès à l'alimentation ou à des soins de santé, en les accompagnant dans leurs démarches administratives, scolaires ou professionnelles, en les hébergeant, les amenant en vacances, voire en devenant leurs parrains républicains. Rencontrés au cours de nos différentes enquêtes, ces soutiens contribuent à façonner l'accueil au local et nous ont conduits à questionner les conditions de leur engagement auprès des personnes exilées³.

Les travaux sur les mobilisations de soutien aux personnes exilées relèvent surtout de la sociologie de l'action collective et du militantisme. En France, ces recherches tendent à se concentrer sur les mouvements et associations les plus emblématiques, sur les trajectoires des individus militant en leur sein ou encore sur les ressources investies dans ces mobilisations. L'analyse de Johanna Siméant (1998) sur les formes de « militantisme de solidarité » des- et avec les « sans-papiers » a considérablement marqué ce champ d'étude⁴. Dans cet ouvrage, elle met notamment l'accent sur la nécessaire prise en considération des trajectoires individuelles pour analyser l'action collective. Depuis, les analyses portant sur la « cause immigrée », comprise ici comme l'ensemble des mobilisations aspirant à l'égalité de droits et de traitement entre nationaux et étrangers, se sont considérablement développées. Plusieurs groupes de recherche⁵ et ouvrages collectifs⁶ se sont en effet attachés à analyser l'évolution historique de ces espaces de mobilisations à partir de l'étude des mouvements collectifs, des organisations et des militants qui les définissent.

Or, les récentes formes d'engagement citoyen, notamment parce qu'elles impliquent également des personnes qui n'étaient pas déjà actives dans la défense des droits des personnes exilées, participent

² Bien que nous n'utilisions pas systématiquement l'écriture inclusive dans ce texte, nous avons privilégié les termes épiciènes et les formules neutres du point de vue du genre.

³ Le terme d'« exilé » évoque l'ensemble des personnes en situation d'immigration et leurs situations administratives variées (demande d'asile, débouté.e.s du droit d'asile, en situation irrégulière, sans-papiers, etc.). Il cherche à ne pas reproduire la dichotomie entre « migrant » économique ou « réfugié » politique (Agier et Le Courant, 2022; Gardesse et al., 2022).

⁴ Pour une lecture plus critique sur l'improbabilité de ces mobilisations et sur la vision des personnes migrantes comme « déficitaires en ressources », voir Brücker et al., 2019.

⁵ Par exemple, le programme Causimmi (La cause immigrée : mobilisations, organisations et militant.e.s dans la France des années 68 à nos jours) ou encore le nouveau groupe de travail « Approche biographique et monographique de la cause immigrée » de l'Institut Convergences Migrations.

⁶ Par exemple, un numéro spécial sur les mobilisations et actions collectives autour des questions migratoires paru en 2019 dans *Critique internationale*.

à des restructurations de « l'espace militant local » (Mathieu, 2012), que ce soit autour du cadrage de la cause (immigrée, sans-papiers, migrants ou exilés), des répertoires d'actions ou des modalités et ressorts du militantisme (Passy et Guigni, 2001; della Porta, 2018; Brücker et al., 2019). Ainsi, Mathilde Pette et Fabien Éloire (2016), laissant de côté les mobilisations des étrangers eux-mêmes, se concentrent plutôt sur celles des militants et des soutiens. Ils confirment la polarisation des profils des acteurs de la solidarité (Siméant, 1998 ; Passy et Guigni, 2001) : l'espace militant étant bien organisé autour d'un « pôle chrétien » et d'un « pôle d'extrême gauche ». Leur principal apport est alors de montrer que, malgré certains modes d'action « passerelles » et des militants « passeurs », cette polarisation structure une division du travail social relativement « étanche » : au « pôle chrétien » reviennent l'action sociale, l'alphabétisation et la défense des droits ; au « pôle communiste », les luttes revendicatives (Pette et Éloire, 2016 : 18).

La diversité des motivations, comme des réponses apportées à la « crise de l'accueil » apparaissent ainsi comme des caractéristiques majeures des mouvements de solidarité (Gardesse et al., 2022). Michel Agier (2016) a notamment identifié plusieurs logiques qui poussent des individus à prendre fait et cause pour « les migrants ». Toutefois, plutôt que d'étudier empiriquement l'engagement à partir de trajectoires individuelles, il remet en question l'existence même de *la* cause des migrants en s'interrogeant sur les justifications sous-jacentes, pas toujours assumées ou objectivées, de celles et ceux qui s'engagent pour un meilleur accueil. En interrogeant ce label, Agier identifie plutôt trois causes (qu'il qualifie d'humanitaire, d'identitaire et d'exotique) qui poussent les personnes à se mobiliser. Or, ces causes relèvent de registres normatifs distincts (qu'on s'engage au nom de la souffrance, de la ressemblance ou de la différence) et elles véhiculent des représentations spécifiques (des migrants diminués, marginaux ou encore fantasmés). Ces représentations ne sont pas sans risques pour les personnes exilées comme pour leurs soutiens (incompréhension, déception, chosification de l'autre, etc.) et exigent, selon lui, un changement de paradigme. Il propose ainsi de passer d'un engagement fondé sur le devoir d'accueil à un engagement basé sur le droit à l'accueil (Agier, 2016).

Notre recherche, de type exploratoire, s'inspire de ces travaux. Comme eux, nous nous sommes intéressés à comprendre pourquoi, comment et au nom de quoi des individus ont décidé de s'engager auprès de personnes en situation de migration, voire également d'en porter la cause. Toutefois, notre approche s'en distingue, notre analyse n'étant pas centrée sur les espaces du militantisme, leurs acteurs et leurs organisations, ni sur les justifications normatives ou les conséquences épistémologiques de l'engagement. Nous nous concentrons davantage sur les rôles des réseaux —

qu'ils soient professionnels, amicaux, politiques, syndicaux, résidentiels ou encore familiaux — dans les pratiques d'accueil au plan local. Autrement dit, nous voulons comprendre comment ces réseaux, appréhendés à travers les trajectoires biographiques des personnes qui les soutiennent, contribuent à façonner l'accueil des personnes exilées. Cette question repose sur deux postulats. D'une part, l'accueil est un processus dynamique dans lequel les trajectoires des soutiens jouent un rôle déterminant. D'autre part, l'accueil est pluriel du fait même de la diversité de ces trajectoires.

Les analyses interrogeant le rôle des réseaux dans les formes prises par l'action collective sont nombreuses (Cinalli, 2003 ; Diani et McAdam, 2003). Elles reconnaissent l'importance de la pluralité des trajectoires et de la multipositionnalité des acteurs (McAdam, 1988 ; Fillieule et al., 2004). Si, traditionnellement, les réseaux sont plutôt traités comme un facteur explicatif du militantisme (McAdam, 1986), ils sont aussi envisagés comme l'un des résultats de la mobilisation (Tindall et al., 2012). L'approche que nous retenons ici est de considérer les réseaux à la fois comme un produit et une condition favorisant l'action (Diani, 1997). En effet, si notre analyse se concentre sur le réinvestissement de certains réseaux pour défendre la cause des personnes exilées, elle aborde aussi la création de nouvelles ressources par les personnes mobilisées et, *in fine*, la constitution de nouveaux réseaux locaux d'accueil.

Les recherches sur les réseaux et les mobilisations insistent sur le rôle joué par les ressources : comprises comme des formes de capital, produites par et issues de structures sociales, ces dernières peuvent être mobilisées par des actions délibérées⁷ (Lin, 2001). La notion de « capital réticulaire »⁸ nous semble ici pertinente dans la mesure où elle met l'accent sur la mobilisation d'un ensemble de ressources générées par, et à travers, les réseaux sociaux (Urry, 2012). Si les lieux, envisagés comme cadre, moyen et enjeu de l'action collective, sont bien entendu centraux pour analyser des mobilisations collectives (Hmed, 2008 ; Nicholls et Uitermark, 2017), une perspective réticulaire s'intéresse aussi à la création d'espaces sociaux et relationnels qui n'impliquent pas nécessairement de proximité physique et localisée entre les individus et les groupes qui se mobilisent. En se distinguant notamment de la conceptualisation du capital social de Robert Putnam (2000), cette approche met l'accent sur les capacités de certains individus et groupes à mobiliser des réseaux, notamment à

⁷ Cette définition permet de mettre en évidence trois principales caractéristiques au capital social tel qu'envisagé ici : l'enchevêtrement entre ressources et structures sociales (i), la capacité des individus d'accéder aux ressources (ii) et de les mobiliser à des fins particulières (iii).

⁸ Traduction de *network capital*. Une autre traduction possible serait celle de « capital relationnel ».

distance, afin d'en tirer des avantages émotionnels, financiers et pratiques (Urry, 2012). Dans le cas des mouvements de solidarité, les acteurs peuvent réinvestir ces ressources pour défendre la cause des personnes exilées (Passy et Guigni, 2001) sans qu'il ne soit exclu qu'ils en tirent aussi de bénéfices personnels et sans que ceux-ci ne soient nécessairement objectivés par les acteurs eux-mêmes (Filleule, 2001a).

Pour analyser la construction des réseaux de l'accueil à travers les trajectoires longues de personnes engagées, nous avons mené dix entretiens biographiques (anonymisés) avec des personnes retraitées (six femmes et quatre hommes), dont quatre couples. Sans être représentatives d'un point de vue statistique des personnes investies dans l'accueil des exilé.e.s, et sans qu'elles ne donnent le même sens à leur engagement, ces personnes partagent néanmoins des traits communs qui éclairent leurs dispositions sociales pour ces formes de mobilisation.

Ces soutiens aux personnes exilées, dont l'activité professionnelle ne fait pas d'eux des spécialistes de l'accueil (à l'inverse d'anciens travailleurs sociaux ou d'employés d'une association d'aide aux étrangers, etc.), sont tous cependant des retraités du « secteur de l'engagement » (six médecins, deux enseignantes, une infirmière et un urbaniste). Leur mobilisation auprès des personnes exilées reste en prolongement de leur pratique professionnelle (Pette et Eloire, 2016) alors même qu'ils ne sont plus en activité. Cette particularité dans leur trajectoire permet de questionner les ressorts de l'engagement au sein d'une génération (celle des baby-boomers) ainsi que l'impact du passage à la retraite sur le temps dont elles disposent (Tremblay et Alberio, 2013).

Mobilisées en faveur des personnes exilées depuis 2015, ces personnes vivent dans des contextes locaux d'habitation distincts (grandes villes, villes moyennes et petites, ainsi qu'en milieu rural) en dehors de l'Île-de-France ou des villes-frontières, espaces où la question migratoire est traditionnellement plus saillante sur les plans politique et médiatique. La sélection de personnes dans des espaces de tailles différentes qui connaissent des dynamiques socio-démographiques hétérogènes se justifie par le fait que la pluralité des territoires et des profils des personnes exilées implique *de facto* une diversité des engagements locaux pour l'accueil (Arfaoui, 2021 ; Fromentin, 2021).

Dans un premier temps, le chapitre revient sur les trajectoires résidentielles, professionnelles, ou encore familiales des personnes enquêtées. Mettre en avant leurs dispositions à l'engagement ainsi

que la temporalité de ce dernier permet de dévoiler la manière dont « la crise de l'accueil » s'inscrit à un moment singulier de leur vie, celui de leur entrée (ou de leurs premières années) à la retraite. Dans un deuxième temps, le chapitre analyse la formation d'un capital réticulaire reposant sur des ressources acquises tout au long de leurs différentes trajectoires ; capital dont la mobilisation éclaire plusieurs manières de produire de l'accueil au local.

I. TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENTS, MOBILISATION DES RESSOURCES ET RÉSEAUX

Les trajectoires sociales et résidentielles des personnes enquêtées montrent comment cet engagement s'inscrit, notamment à partir du tournant des années 2000, dans la continuité d'un investissement à la fois professionnel, associatif, personnel et familial. Nous mobilisons l'expression de « trajectoires d'engagements » pour éclairer à la fois une succession d'étapes en lien avec les parcours de vie d'une certaine génération (Lalivé d'Épinay, 2005), mais également le sens que ces personnes donnent à leur engagement (Lahire, 2013 ; Dubar et Nicourd, 2017).

1.1. L'engagement d'une génération et l'intersection des temporalités des trajectoires et de l'accueil

Les dispositions et ressources sociales pour l'engagement dans l'accueil sont assez similaires dans les trajectoires des personnes rencontrées. Tout d'abord, plus que de s'inscrire dans une tradition familiale (à l'exception de Françoise et de Claudine), leurs trajectoires d'engagement ont surtout en commun leur temporalité générationnelle, mettant en avant des « effets de cohorte » (Van de Velde, 2015). En effet, la majorité de ces personnes sont nées au cours des années 1950 (1947 pour Annie, la plus âgée), et ont autour de 65-70 ans au moment des entretiens. Toutes sont à la retraite et se sont installées dans une localité qui leur est familière et/ou qu'elles ont choisie, région d'origine ou d'installation, hors de l'Île-de-France. Leurs enfants, pour celles et ceux qui ont constitué une famille, sont partis du domicile familial, et le fait d'être à la retraite laisse du temps pour s'engager dans l'accueil, seul ou en couple. Les étapes de leur parcours de vie avant celle de la retraite sont, de fait, assez similaires. On peut en repérer quatre, les frontières temporelles pouvant varier de quelques années. Les années 1970 sont le temps des études supérieures et d'un engagement associatif pour certains dans des mouvements de jeunesse. Les années 1980 sont celles du début de la vie professionnelle et familiale avec d'éventuelles mobilités géographiques et des engagements plutôt syndicaux et associatifs. Les années 1990 sont celles des changements matrimoniaux et de l'éducation des enfants, ces événements familiaux impliquant parfois des changements résidentiels (achat ou

location d'un logement dans les grandes villes). Ces années sont aussi celles d'un investissement de leurs carrières professionnelles, mais aussi celles de reprises d'études ou d'engagement pour des causes ponctuelles ou des associations caritatives. La quatrième étape de leur parcours est celle des années 2000, marquée par des changements familiaux et résidentiels mais surtout par le départ à la retraite (entre 2010 et 2018). Le passage à la vie « inactive » au sens statistique du terme favorise alors un investissement associatif voire politique plus intense (Tremblay et Alberio, 2013). Or, le début de la retraite coïncide avec l'arrivée de personnes exilées sur leurs lieux de résidence.

Ces jeunes retraités ont également en commun des professions et des carrières professionnelles de cadres moyens et supérieurs, principalement dans les domaines de la santé et de l'éducation. Au-delà du capital social, économique et culturel lié à leurs professions, ils partagent surtout une conception commune de leur métier, envisagé comme une forme de mobilisation sociale. Cela va de pair avec des intérêts intellectuels et des engagements culturels marqués, comme en témoignent leur participation active à la vie universitaire, à des revues de philosophie ou de santé ou encore le développement de l'accès à la culture dans des associations locales.

D'une même génération, proches dans leurs milieux professionnels, ils ont aussi vécu les mouvements sociaux de leur époque. Sans être investis dans des partis (sauf Annie au Parti socialiste), ils ont participé aux manifestations de mai 1968 et/ou milité pour des causes sociales et écologiques comme l'intervention volontaire de grossesse, l'aide aux personnes sans-abris et aux personnes « roms » ou encore la lutte contre l'implantation d'un camp militaire dans les Causses du Larzac dans les années 1970.

Par ailleurs, bien qu'aucun d'entre eux ne soit issu de l'immigration, ils témoignent tous d'une familiarité avec la diversité qui a pu être acquise lors des voyages ou séjours à l'étranger ou du fait de leur investissement dans des associations prônant le dialogue interculturel, que ce soit dans leur enfance ou dans leur vie de jeune adulte. Ainsi, Françoise est née au Congo où elle est restée jusqu'à ses huit ans, Claire — née à Madagascar où elle a grandi jusqu'à ses sept ans — a vécu ensuite trois années en Côte d'Ivoire. De son côté, Annie a vécu quelques années en Angleterre, et Martine a séjourné au Sénégal dans les années 1990.

Enfin, la structure du couple conforte ces trajectoires d'engagement en constituant un espace de confiance, de normes et de valeurs partagées. Au sein des couples interrogés, les deux travaillent. Le couple a été et reste un espace de partage de temps, de conseils et d'entraide, qui a permis à chacun de construire et renforcer sa propre trajectoire professionnelle. Le couple structure alors la vie familiale et professionnelle, ainsi que leurs engagements en faveur des personnes exilées.

« J'aurais jamais pu faire ce que j'ai fait si mon mari n'avait pas été du même métier. [...] On aurait jamais pu sinon. Là on continue. À [nom de l'association recevant les personnes exilées], c'est pareil, quand il garde les petits enfants, je lui prends son [nom de l'association recevant les personnes exilées]... Quand on fait un micmac, c'est interchangeable. On parle de ce qu'on fait aussi. Je pense que ça aide. » (Claudine, grande ville du Sud-est)

Cet espace du couple a aussi permis à Bernard et Martine comme à Daniel et Mireille de développer leurs projets d'hébergement de personnes exilées dans des petits appartements attenants à leurs maisons (respectivement dès 2012 et depuis 2017) ainsi qu'à Claudine et à Yves de mettre en place et de coordonner des mécanismes de surveillance et de suivi médical au sein de squats depuis 2019. L'espace du couple a aussi été celui du parrainage républicain de deux mineurs isolés dans le cas de Claudine et Yves et d'une famille de nationalité albanaise pour Daniel et Mireille.

1.2. Un multi-engagement qui s'ancre dans des réseaux professionnels et locaux

L'engagement de ces personnes dans des pratiques d'accueil s'ancre très fortement dans leurs trajectoires professionnelles antérieures. Certaines mobilisent les réseaux construits pendant leur carrière, d'autres réinvestissent les capitaux et compétences liés à ces expériences. Du fait de leurs professions, ces personnes ont travaillé soit dans les secteurs publics et parapublics (hôpital, école, office HLM, etc.), soit dans des milieux socialement engagés. Elles n'ont pas toutes suivi des parcours linéaires ni exercé de manière traditionnelle leur métier. Ainsi, Bernard dit avoir choisi à la fin de ses études, la médecine générale, peu prisée, pour être « proche des gens », s'identifiant à un « médecin de cité ». Yves se demande si son engagement ne vient pas aussi de sa spécialité en médecine anesthésiste. Il précise qu'au sein de l'hôpital, les anesthésistes sont souvent considérés comme issus d'un milieu social moins favorisé.

Cette idée de vouloir exercer leur profession « autrement », reprise par plusieurs, fait ressortir leur adhésion à des causes et des valeurs d'égalité et de solidarité. En effet, la construction de réseaux de connivence au sein d'un milieu professionnel élargi se base sur des proximités de valeurs et de postures professionnelles : éducation populaire, médecine sociale ou médecine humanitaire. Les réseaux professionnels, constitués dans le milieu de la santé notamment (psychologues, infirmières, médecins, opticiens, etc.), peuvent se former sous l'effet d'un « renvoi d'ascenseur », mais s'établissent plus généralement sur la base d'une sorte d'entraide et de reconnaissance réciproques. En effet, le partage d'un même « idéal moral », de « désintéressement et de solidarité » est propre aux bénévoles (Gagnon et al., 2004).

« Proximité. Parce que... parce que la profession médicale est réactionnaire par définition, et c'est vrai et je le confirme et que ben les gens qui ne sont pas réactionnaires, on les connaît très vite, y a aucun problème là-dessus. Donc on se connaît parce qu'on se retrouve dans certains lieux voilà... où [ne] sont pas les médecins habituellement [...] C'est du réseau ! Complètement, complètement, complètement [...] Y a tout [...] C'est un réseau à multiples portes d'entrée. » (Bernard, ville moyenne de l'Ouest)

Si une seule des personnes interrogées s'est vraiment investie dans un parti politique, la majorité s'est engagée dans des syndicats professionnels, marqués plutôt à gauche (Annie, Françoise et Alain, Bernard et Martine, Claudine et Yves). Pour les médecins généralistes notamment (Annie, Bernard et Martine, Françoise et Alain), le Syndicat de la médecine générale (SMG), créé au milieu des années 1970, est considéré comme un lieu important de mobilisation autour de la « lutte contre l'inégalité d'accès aux soins » (Mariette et Pitti, 2021). De plus, sans s'identifier à des « militants » — certaines personnes refusant même ce terme, préférant parler de « sensibilité » (Martine) — les personnes enquêtées affichent toutefois une proximité avec des partis politiques comme le Parti socialiste unifié (PSU), Europe Écologie-les Verts (EELV), des syndicats généraux comme la CFDT ou des mouvements de jeunesse d'obédience chrétienne comme la Jeunesse agricole catholique (JAC).

Les personnes enquêtées montrent des prédispositions sociales assez classiques dans la sociologie de l'engagement, la mise en parallèle de leurs parcours de vie avec les formes d'engagement faisant d'ailleurs ressortir plusieurs traits communs. D'une part, la temporalité générationnelle situe l'engagement pour la cause des personnes exilées à un certain moment de leur trajectoire, soit le début de la retraite. Cet engagement s'inscrit dans la continuité d'autres formes intenses d'engagement professionnel, syndical et social, perceptibles tout au long de leur trajectoire. D'autre

part, toutes ont également acquis au cours de leur parcours une « socialisation à l'altérité » (Cayouette-Remblière et al., 2019), ce qui facilite leur engagement dans l'accueil à partir des années 2000, tout en la renforçant. Cet accompagnement des personnes exilées se traduit par une mobilisation à la fois multi-associative mais aussi personnelle et familiale (hébergement citoyen, cours de langue, participation à des manifestations collectives, permanences associatives, rôle pivot dans des collectifs de défense de mineurs isolés, parrainage citoyen, etc.). Toutefois, l'installation dans la durée de la question migratoire, bien au-delà d'une temporalité de « crise », interroge directement les capacités des bénévoles de soutenir sur le temps long les personnes exilées.

Le réseau social construit est davantage territorialisé pour celles et ceux qui sont restés dans leur département d'origine, quand bien même ils déménagent à la retraite. Certaines relations nouées au cours des années d'activité professionnelle, notamment au travers de luttes pour des causes, ont pu se maintenir. Ainsi, dans une ville moyenne de l'Ouest, les personnes engagées dans l'accueil local sont les mêmes qui, quelques années avant, avaient mis en place une permanence de santé pour les plus démunis au sein de l'hôpital et monté une revue. Bernard a en effet créé avec d'autres bénévoles qu'il connaissait depuis vingt ans (notamment *via* le SMG), des dispositifs associatifs de soutien aux exilé.e.s. L'existence d'un réseau social a d'ailleurs été un des facteurs importants dans le choix de leur lieu d'installation à la retraite.

« On avait pensé à un moment à notre lieu de vacances parce qu'on faisait de la marche là-bas. Mais on s'est dit, c'est idiot parce que faut quand-même recréer un réseau, alors qu'ici qu'on avait déjà un réseau ici. On connaissait déjà des gens. » (Martine, ville moyenne de l'Ouest)

Mais pour la moitié des personnes rencontrées, le passage à la retraite ainsi que leur engagement dans l'accueil qui va suivre va être celui de la mise à distance des relations professionnelles antérieures.

« On voit quasiment plus de médecins d'hôpital. Alors qu'on avait eu des relations très, très fortes... On a gardé des relations avec des chirurgiens, euh... Et un copain anesthésiste. Alors, on n'est pas fâchés hein, quand on se rencontre dans la rue... On s'embrasse, etc. Mais c'est plus... c'est plus notre cercle. Ouais. Ça a explosé, complètement. » (Claudine, grande ville du Sud-est)

D'autres réseaux plus ancrés sur le voisinage et l'engagement associatif vont alors se développer, renforçant un certain « capital d'autochtonie » en particulier pour celles et ceux qui sont arrivés récemment sur le territoire (Berthomière et Imbert, 2019). Par exemple, Claire s'est investie dans une association donnant des cours de français pour les personnes immigrées avant l'installation du centre d'accueil des demandeurs d'asile. Par ailleurs, l'adhésion à des associations nationales — qu'elles soient caritatives comme le Secours catholique, le Secours populaire, ou encore mobilisées autour de la cause des personnes exilées comme *Jesuite Refugee Service* (JRS) et la Cimade — construit aussi le réseau local.

Enfin, la mobilité géographique est, pour certaines personnes enquêtées, valorisée comme un facteur *et* une ressource pour l'engagement. Ainsi, Claire estime que sa trajectoire géographique, du fait de sa naissance à Madagascar et sa mobilité professionnelle en Côte d'Ivoire, lui permet de « se rendre compte des différences entre les cultures », c'est-à-dire d'accéder à une forme d'altérité réinvestie dans le cadre de son engagement auprès des personnes en situation de demande d'asile.

Si la trajectoire des personnes enquêtées révèle des convergences sur leurs espaces et les temporalités d'engagements, leurs récits dévoilent aussi la construction de réseaux personnels comparables.

II. LE CAPITAL RÉTICULAIRE : RESSOURCE POUR ET PRODUIT DE LA CAUSE DES PERSONNES EXILÉES

La mobilisation de ces réseaux personnels, envisagés ici comme un capital réticulaire, permet d'établir des coopérations, plus ou moins conflictuelles, avec les institutions locales qui encadrent et agissent auprès des personnes exilées comme avec les acteurs associatifs ou les autres soutiens mobilisés. Construit dans la durée et ancré dans un territoire sans toutefois s'y limiter, ce capital réticulaire est à la fois une ressource pour leurs engagements, ainsi qu'un produit de celui-ci. La mobilisation de ce capital — qui s'appuie sur l'implication des uns et des autres — demeure cependant fragile.

II.1. Des réseaux personnels territorialisés et mobilisés en faveur de la défense des droits à l'hébergement, à la santé et au séjour

L'étude des trajectoires d'engagements, au sens où l'engagement est perçu comme un processus prenant différentes formes qui varient dans le temps (Fillieule, 2001), dévoile un maillage relationnel et territorial entre les acteurs de l'accueil. Elle donne aussi à voir les carences des structures publiques et parapubliques en matière de prise en charge des personnes exilées, carences qui jouent par ailleurs un rôle direct dans l'engagement des enquêtés. L'analyse de leurs réseaux personnels révèle qu'ils sont en particulier actifs dans les domaines de l'hébergement, de la santé et du droit au séjour.

En premier lieu, le manque de places d'hébergement disponibles dans les dispositifs publics existants, ainsi que la précarité des conditions de vie dans les squats et les campements ont précipité l'implication de plusieurs soutiens en faveur des personnes exilées. Pour Claudine et Yves, il s'agit de l'ouverture d'un squat à proximité de leur domicile. Pour Annie, ce sont les visites dans les bidonvilles qu'elle mène avec Médecins du monde. C'est bien parce que tous les demandeurs d'asile ne bénéficient pas d'un hébergement adapté qu'un réseau comme *JRS* existe et que Françoise et Alain s'engagent au sein de l'antenne locale. L'insuffisance du nombre de places disponibles se traduit notamment par la mise à disposition directe d'un logement dans le cas de Bernard et Martine. Claudine et Yves hébergent quant à eux périodiquement les jeunes exilés qu'ils ont parrainés. Françoise et Alain le font aussi de manière régulière à partir du moment où ils se sont installés dans une métropole plus dense et plus facile d'accès pour les personnes exilées. Ces exemples montrent bien l'importance du lieu dans le type de ressources que les personnes engagées peuvent mettre à disposition, et notamment son accessibilité. Ainsi, Daniel et Mireille n'ont pas réussi à héberger la famille auprès de laquelle ils s'étaient engagés et qui a été déboutée de sa demande d'asile, parce que le hameau dans lequel ils habitent est inaccessible sans voiture.

Ensuite, les enjeux de santé occupent une place singulière dans les parcours de vie des personnes enquêtées et constituent de fait un pôle d'engagement central. En effet, la majorité des enquêtés mis en récit dans ce chapitre a exercé dans le domaine médical. Leurs propres expériences de bénévolat avec des associations dédiées à la santé constituent dès lors une porte d'entrée de leur engagement auprès des personnes exilées (Bernard, Claudine et Yves). Mais au-delà de ce biais lié à leurs profils, toutes et tous évoquent l'importance accordée à ce que les personnes exilées accèdent à leurs droits en matière de santé, soit en les accompagnant dans les Permanences d'accès aux soins de santé (PASS), soit en les redirigeant vers d'autres professionnels. Ils réactivent alors leurs réseaux antérieurs pour faciliter cet accès aux soins. De plus, la crise sanitaire de la COVID en mars 2020 a conduit certains de ces professionnels de santé à la retraite à (ré)affirmer leur rôle de soignants. Tel est le cas de Claudine

et Yves au sein du squat dans lequel ils interviennent. Par ailleurs, grâce à leur réseau antérieur, ils sont parvenus à obtenir de l'Agence régionale de santé (ARS) gants, masques et gel hydro-alcoolique pour les personnes de ce squat. De la même manière, au moment de la première campagne de vaccination, Annie a contacté directement l'ARS — dont elle connaît le directeur général avec lequel elle a travaillé — afin de faciliter la vaccination dans les bidonvilles de l'agglomération, notamment celle des personnes roms.

Enfin, le droit au séjour et les différents enjeux juridiques liés à l'installation sur le territoire français — comme la régularisation d'un titre de séjour à la suite d'un refus de reconnaissance du statut de réfugié, le suivi de la demande d'asile auprès de l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA) ou du recours à la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) — sont investis au travers d'associations spécialisées. C'est le cas de la Cimade qui est présentée par plusieurs comme étant une association incontournable pour accompagner les personnes exilées. Par exemple, Bernard et Martine expliquent que c'est à la suite de la création de l'antenne de cette association dans leur petite ville qu'ils décident de participer à leurs permanences juridiques, tout en assurant des cours de français. Le soutien aux démarches juridiques et administratives est également au cœur de l'engagement de Claudine et Yves qui fournissent des attestations médicales visant à appuyer les recours des demandeurs d'asile au sein d'une association locale. Il en va de même d'Annie, qui — avec l'aide de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) — accompagne les personnes roms pour accéder à leurs droits.

Toutefois, ces réseaux de soutien ne sont pas figés dans le temps, ni dans l'espace. Ces évolutions peuvent être le fruit de reconfigurations des réseaux personnels mais aussi faire suite à des désaccords sur les modalités d'accompagner les personnes exilées. Ainsi, plusieurs bénévoles ont mentionné avoir été actifs un temps dans une association avant de la quitter en raison de désaccords sur les manières d'agir ou d'envisager le soutien aux personnes exilées. C'est le cas de Claudine et Yves ainsi que d'Annie. Médecins à la retraite, ils s'engagent initialement au sein d'une grande association médicale humanitaire. Cependant, progressivement, ils contestent la place qu'ils jugent trop centrale du plaidoyer politique dans les activités de l'association ou encore la non prise en charge de besoins sociaux plutôt que médicaux. Jugeant qu'ils ne partagent plus les orientations stratégiques de l'association, ils rejoignent les rangs de collectifs ou d'associations en faveur des personnes exilées qu'ils considèrent plus proches de leurs valeurs. Le « choix » des personnes exilées à soutenir — entre d'un côté les partisans d'un soutien inconditionnel et de l'autre celles et ceux qui préfèrent moduler leur appui en fonction des catégories administratives des personnes exilées ou de leur insertion dans

les localités d'accueil — est aussi source de tensions. Cette division est d'ailleurs qualifiée de « récurrente » par Alain et illustre bien que, si les bénévoles partagent certaines valeurs, ils ont aussi de profonds désaccords sur les normes qui devraient selon eux structurer les modalités de l'accueil des personnes exilées.

L'étude de leurs trajectoires personnelles révèle aussi la dimension spatiale des différents réseaux mobilisés pour soutenir les personnes exilées. Ces engagements multiples se produisent en effet dans des territoires particuliers, au sein d'écosystèmes de l'accueil, localement situés. Les soutiens rencontrés ont ainsi montré qu'ils ont acquis une connaissance fine des acteurs présents sur leur territoire. Ils savent qui solliciter afin qu'une personne exilée puisse bénéficier d'un toit pour quelques nuits, qu'elle accède à ses droits ou qu'elle soit soutenue dans ses démarches juridiques. Si ce capital d'autochtonie, en tant que novices de l'accueil, s'optimise principalement dans la ville de résidence, il a d'autant plus de valeur lorsqu'il découle de la mobilisation de ressources relationnelles construites dans d'autres territoires.

Pour ces néophytes de l'accueil — d'autant plus s'ils sont nouveaux sur leur lieu de résidence — l'autochtonie ne se constitue toutefois en capital que si les autorités locales en reconnaissent la valeur (Retière, 2003). Et de fait, nombreux sont celles et ceux qui sont devenus des interlocuteurs reconnus par les acteurs institutionnels pour plaider la cause des personnes exilées. Bernard, résidant dans une ville moyenne de l'Ouest, s'en félicite : « Ce que j'aime ici, c'est qu'on a une reconnaissance, on est connus et reconnus même si on partage pas les mêmes idées... et même par la Préfecture. » D'autres, cherchent à s'en défendre :

« C'est vrai qu'en tant que médecin, médecin de 64 ans, je suis rassurante pour ces gens qui ne savent pas ce que c'est que ce collectif. Ils se demandent si c'est une bande d'anars, ou... [...] Et se dire qu'il y a des médecins au milieu, que ce soit Yves ou moi, je pense qu'ils se disent, bah on peut leur parler quoi. [...] Mais c'est pas... Voilà, moi je porte les idées du collectif, hein, c'est pas moi. [...] Je suis pas du tout investie dans la politique locale. Il y en a du collectif qui le sont beaucoup, beaucoup, beaucoup plus. » (Claudine, grande ville du Sud-Est).

Si tisser des relations avec des institutions publiques en charge de l'immigration fait partie des pratiques de soutien aux personnes exilées, les bénévoles développent cependant des rapports

contrastés avec les préfectures, mais aussi avec les collectivités locales, notamment les municipalités et les conseils départementaux.

II.2. La mobilisation des réseaux locaux pour atteindre des institutions publiques en charge de l'immigration

La plupart du temps, les échanges — ponctuels ou réguliers — avec les institutions publiques consistent à dénoncer des carences institutionnelles ou à contester des décisions administratives. Pour certains, les institutions publiques et associations gestionnaires pour l'État sont évoquées d'emblée comme des partenaires centraux de leurs actions. Dans ce cas, les relations sont régulières et soigneusement entretenues afin de négocier et d'entreprendre des démarches de soutien aux personnes exilées. C'est le cas notamment pour Françoise et Alain de la branche de JRS dans une grande ville du Sud-Ouest. Afin de trouver des solutions d'hébergement pour les personnes ayant déposé une demande d'asile, ils présentent le réseau aux opérateurs de la PADA locale et y deviennent même bénévoles. Les liens avec les pouvoirs publics sont antérieurs à leur arrivée au sein de l'association. Et quand ils quittent leurs fonctions à la tête de l'association, un temps de « tuilage » est organisé entre la nouvelle équipe de l'association avec la Délégation territoriale de l'OFII sur place. De même, Bernard est fréquemment en relation avec les services de la Préfecture. Cela lui paraît souhaitable du fait de son rôle de permanent local de la Cimade, mais aussi afin de pouvoir suivre l'avancement de dossiers concernant les personnes exilées qu'il héberge avec sa femme.

À l'inverse, d'autres soutiens, dont Annie, mettent les institutions à distance : elles ne sont pas des partenaires, mais des interlocutrices, avec lesquelles il est incontournable de négocier. Les personnes enquêtées insistent alors sur la méfiance réciproque qui caractérise ces relations, et notamment celles avec les préfectures. Peu fréquentes, ces relations ont principalement lieu lors de périodes de conflits comme l'évacuation d'un camp ou l'expulsion d'une personne. Cependant, de manière générale, des relations plus interpersonnelles se sont aussi nouées au fil du temps et ont facilité l'accès à l'information et le déblocage de certaines situations. C'est en particulier le cas des villes moyennes qui sont aussi des préfectures, leur taille permettant de tisser des relations plus interpersonnelles (Bernard et Martine).

L'hétérogénéité de la nature des relations avec les institutions publiques ou parapubliques parmi les personnes enquêtées s'explique en partie par leurs trajectoires, et notamment leur attachement ou leur détachement de la figure du militant. Elles reflètent aussi les désaccords quant aux normes à privilégier pour structurer les modalités de l'accueil des personnes exilées que nous avons déjà évoquées. Ainsi, Françoise et Alain, qui n'ont pas de passé partisan, ne souhaitent pas être définis comme des « militants ». À l'inverse, les soutiens qui se qualifient de militants ont un discours plus critique qui remet en cause les politiques migratoires contemporaines. Ils sont indignés par les carences institutionnelles et par l'ampleur des inégalités. Pour certains, comme Bernard, la remise en cause de l'accueil des mineurs non accompagnés par le Conseil départemental et les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) le pousse à rompre tout dialogue avec leurs représentants.

Conclusion

Depuis 2015, l'arrivée de nombreuses personnes exilées et la délégation des compétences de l'État aux acteurs de la société civile ont favorisé différentes formes d'accueil citoyen. En France, notamment du fait des politiques de dispersion et en réaction aux attitudes xénophobes et hostiles aux personnes exilées, un élan de solidarité s'est manifesté sur l'ensemble du territoire national, que ce soit dans des grandes villes ou dans des hameaux. Si les personnes engagées pour la cause des exilé.e.s ont bien entendu des profils très divers, force est de constater qu'une partie importante d'entre elles sont de jeunes retraités de la génération des baby-boomers, faisant parfois leurs premiers pas dans le milieu de l'accueil.

Le début de leur retraite, et donc leur nouveau statut « d'inactifs », constitue un moment charnière pour celles et ceux qui ont eu une vie professionnelle dense. Leur engagement auprès des personnes exilées dans leur trajectoire de vie est le signe d'une nouvelle disponibilité, mais aussi la volonté d'être toujours utile socialement.

L'analyse des trajectoires de vie de dix de ces soutiens a permis de mettre en avant certaines similarités dans leurs dispositions à l'engagement. Toutes et tous ont été socialisés à la diversité et au dialogue interculturel. Positionnés à gauche de l'échiquier politique, ils exerçaient des métiers dédiés à l'Autre, que ce soit dans les domaines de la santé, de l'aide et du social. Actifs au sein de syndicats, certains

ont été engagés au sein de mouvements de jeunesse d'obédience religieuse. Plusieurs d'entre eux se mobilisent en tant que couples, en toute continuité avec leurs trajectoires passées.

L'intérêt d'analyser ces dispositions à l'engagement relativement classiques réside surtout dans l'identification de l'accumulation — par les soutiens, tout au long de leurs trajectoires — de réseaux, de ressources et de compétences, qui sont remobilisées pour les personnes exilées. Confronter ces trajectoires individuelles nous a permis d'analyser le rôle joué par la variété des ressources mobilisées, qui découle d'une diversification sociologique accrue jusque dans des espaces ruraux isolés, dans la mise en place d'un accueil pluriel. Cette pluralité permet une complémentarité des stratégies d'engagement plus que leur mise en concurrence et de s'adapter ainsi à l'hétérogénéité des situations sociales, spatiales et politiques dans lesquelles les personnes exilées se trouvent. Par ailleurs, l'analyse de la mobilisation des réseaux situés dans d'autres espaces que ceux où l'engagement se joue nous a permis de souligner que l'accueil dépasse le cadre local.

Enfin, nos enquêtes permettent de souligner la fragilité de la transmission de ce capital réticulaire, exacerbée lors de la crise sanitaire de la COVID. En effet, certains des soutiens rencontrés questionnent la pérennité de cet accueil local, alors que de nouvelles personnes exilées continuent d'arriver sur les territoires en étant confrontées aux mêmes difficultés d'hébergement, de santé ou en se retrouvant dans des impasses administratives. Cette situation interroge les effets de génération pour soutenir les personnes exilées, et en particulier dans les zones rurales où le relais serait plus difficile à trouver. Elle interroge surtout l'incapacité collective à revendiquer une autre politique migratoire.

Bibliographie

Agier Michel, Le Courant Stefan (dir.), *Enquête sur la condition migrante*, Paris, Seuil, 2022.

Agier Michel, *Les migrants et nous: Comprendre Babel*, Paris, CNRS Éditions, 2016.

Arfaoui Mohamed Rafik, *Territoires multiples, accueil pluriel. Géographie sociale de l'accueil des demandeurs d'asile dans les espaces non-métropolitains*, Thèse de doctorat, Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand, 2021.

Berthomière William et al., « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2, 2020, p. 53-82.

Berthomière William et Imbert Christophe, « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » : les voies plurielles de l'autochtonie au sein des réseaux d'aide aux exilés en Ariège », *L'Espace Politique* [en ligne], 38 | 2019-2, <https://journals.openedition.org/espacepolitique/6832>

Brücker Pauline, Veron Daniel et Lou Vertongen Youri, « Du mouvement des sans-papiers à la « crise » des réfugiés : évolution des catégories d'action et enjeux théoriques », *Critique internationale*, vol. 84, n°3, 2019, p. 9-21.

Cayouette-Remblière Joanie, Lion Gaspard et Clément Rivière, « Socialisations à l'espace, socialisations par l'espace », *Sociétés contemporaines*, vol. 115, n° 3, 2019, p. 5-31.

Chavanon Morane, « Appel à toutes les bonnes volontés pour organiser l'accueil ». Relocalisation de la question migratoire et nouvelles mobilisations en milieu rural », *Politix*, vol. 137, n°1, 2022, p. 183-207.

Coleman James S., « Social Capital in the Creation of Human Capital », *American Journal of Sociology*, vol. 94, 1988, p. S95–S120.

Della Porta Donatella, *Solidarity Mobilizations in the 'Refugee Crisis'*, Palgrave Macmillan, 2018.

Diani Mario, McAdam Doug, *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

Diani, Mario, « Social Movements and Social Capital: A Network Perspective on Movement Outcomes », *Mobilization: An International Quarterly*, vol. 2, n°2, 1997, p.129-147.

Dubar Claude, Nicourd Sandrine, *Les biographies en sociologie*, Coll. Repères, La Découverte, 2017.

Fillieule Olivier, « Dynamics of Commitment in the Sector Known as Solidarity: Methodological Reflections Based on the Case of France », in Marco Giugni et Florence Passy (dir.), *Political Altruism? Solidarity Movements in International Perspective*, 2001, p. 51-66.

Fillieule Olivier, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel. Post scriptum », *Revue française de science politique*, vol. 51, no. 1-2, 2001, p. 199-215.

Fillieule Olivier, Blanchard Philippe, Agrikoliansky Eric, Bandler Marko, Passy Florence, Sommier Isabelle, « L'altermondialisation en réseaux. Trajectoires militantes, multipositionnalité et formes de l'engagement : les participants du contre-sommet du G8 d'Évian », *Politix*, vol. 17, n°68, 2004, p. 13-48.

Flamant Anouk, Fourot Aude-Claire et Aisling Healy, « Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé-e-s dans les petits milieux d'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, n°2 et 3, 2020, p.7-27.

Fromentin Julie, *Parcours singuliers, campagnes plurielles. L'inscription spatiale des immigrés dans les espaces peu denses français*, Thèse de doctorat, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 2021.

Gagnon Eric, Fortin Andrée, Ferland-Raymond Amélie-Elsa et al., « Donner du sens. Trajectoires de bénévoles et communautés morales », *Lien social et Politiques*, vol. 51, 2004, p.49–57.

Gardesse Camille, Le Courant Stefan et Evangeline Masson Diez, *L'exil à Paris 2015-2020. Expérience migratoire, action publique et engagement citoyen*, Paris, L'oeil d'or, 2022.

Gardesse Camille et Christine Lelévrier, « Refugees and Asylum Seekers Dispersed in Non-Metropolitan French Cities: Do Housing Opportunities Mean Housing Access? », *Urban Planning*, vol. 5, n°3, 2021, p.138-149.

Gardesse Camille et Christine Lelévrier, « Entre vulnérabilités résidentielles et hospitalités locales : trajectoires et expériences d'exilé-es dans trois villes petites et moyennes », *Espace populations sociétés* [en ligne], 2021/2-3, <https://journals.openedition.org/eps/11637>

Hmed Choukri, « Des mouvements sociaux sur une tête d'épingle ? », *Politix*, n°4, 2008, p.145-165.

Lalivé d'Épinay Christian, « De l'étude des personnes âgées au paradigme des parcours de vie », dans Daniel Mercure (dir.), *L'Analyse du social. Les modes d'explication*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.

Lahire Bernard, *Dans les plis singuliers du social*, Paris, La Découverte, 2013.

Lin Nan, *Social Capital. A Theory of Social Structure and Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

Mathieu Lilian, *L'espace des mouvements sociaux*, Vulaine sur Seine, Ed. du Croquant, 2012.

Nicholls Walter and Justus Uitermark, *Cities and Social Movements: Immigrant Right Activism in the United States, France, and the Netherlands, 1970-2015*, Chichester, West Sussex, 2017.

Passy Florence, "Political Altruism and the Solidarity Movement" dans Marco Giugni et Florence Passy (dir.), *Political Altruism? Solidarity Movements in International Perspective*, 2001, p. 3-25.

Pette Mathilde et Fabien Eloire, « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers. L'apport de l'analyse des réseaux sociaux », *Sociétés contemporaines*, vol. 101, n°1, 2016, p. 5-35.

Pette Mathilde, « Venir en aide aux migrants dans le Calais » , *Savoir/Agir*, vol. 2, 2016, p. 47-52.

Putnam Robert D., *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster, 2000.

Retière Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 16, n°63, 2003, p. 121-143.

Siméant Johanna, *La cause des sans papiers*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

Tindall David B., Cormier Jeffrey, Diani Mario, « Network Social Capital as an Outcome of Social Movement Mobilization: Using the Position Generator as an Indicator of Social Network Diversity », *Social Networks*, vol. 34, n°4, 2012, p.387-395.

Tremblay D.-G. et M. Alberio (2013). Introduction au dossier : Temps professionnels, temps prescrits, temporalités sociales, *Sociologies*. [en ligne], <https://sociologies.revues.org/4433>

Urry John, « Social Networks, Mobile Lives and Social Inequalities », *Journal of Transport Geography*, vol.21, 2012, p. 24-30.

Van de Velde Cécile, *Sociologie des âges de la vie*, Paris, Armand Colin, 2015.